



# NOUVELLE HAÏTI



**Des Haïtiens brandissent leurs cartes d'électeurs, alors qu'ils essaient de se frayer un chemin, ici à Marmelade (AP)**

Dès 4 heures du matin, les files d'attente se sont formées, les Haïtiens très disciplinés ont eu la patience d'attendre des heures avant de pouvoir voter.

René Préal a été proclamé vainqueur à l'issue de plusieurs journées de tensions, il a été crédité de 51,15% des voix.

Le nouveau président a déclaré que sa présidence serait « Une présidence de transition »

Il met au cœur de ses priorités la stabilité et l'emploi.

Espérons que l'avenir s'éclaire pour les Haïtiens et que René Préal. sache répondre à la demande des Haïtiens : travail, justice, et paix pour tous !!

**Christiane ESTEVES**

## CHAPEAU ! LES ELECTIONS ONT EU LIEU

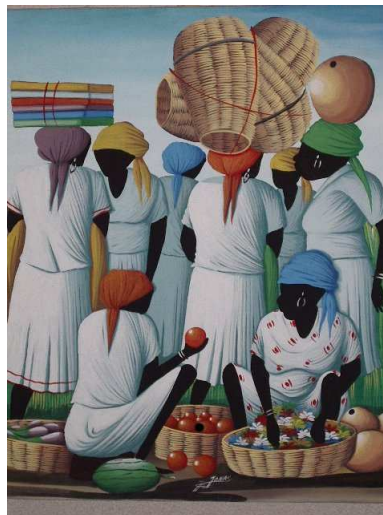
Participation record malgré des conditions très difficiles.

C'est avec un réel enthousiasme que la population a gagné les urnes.

Le 7 Février, 63 % des électeurs ont déposé un bulletin de vote pour élire leur président.

## Repas haïtien

**dimanche 26 mars 12h30**



Apéritif

**Punch ou jus de fruit et Acras**

Entrée

**Terrine de poisson et crudités**

Plat

**Colombo de Porc**

**Riz Pilaf**

Dessert

**Flan Coco**

**Café et surprise haïtienne**

**groupe musical haïtien**

Participation : Adulte : 14 € - Enfant (moins de 12 ans) : 7 €

Réservation accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de Désir d'Haïti avant le **22 mars**.

M et Mme PEUVERGNE - 2 allée des Aulnes - 77360 Vaires-sur-Marne  
01 60 20 48 85

Cécile Limosin 01 64 03 01 58

La francophonie en Haïti.....	2
Éléments de réflexion du Père Jean-Marcel LOUIS .....	3
Opération Cartouches solidaires .....	4
Nouvelle émission de radio .....	4

**Florence Borvil de Fonhsud a donné naissance à un petit garçon prénommé Kéwid François le 1er septembre 2005 à la suite d'une césarienne.**

## La francophonie en Haïti

La francophonie est bien présente en Haïti, même si la totalité de la population s'exprime en créole dans la vie courante. La langue française est utilisée dans l'administration et dans beaucoup de médias. De plus, la vie culturelle haïtienne est empreinte de modes d'expression et d'œuvres qui sont en lien avec la culture française et celles des pays francophones, notamment les pays africains.

Il est important, cependant de rappeler des critiques souvent entendues et de se poser quelques questions :

- La francophonie n'est-elle pas un moyen déguisé de maintenir une influence de la France dans ses anciennes colonies et spécialement en Haïti, qui fut la plus prospère au XVIII siècle ?
- Ne dit-on pas aussi que trop mettre l'accent sur les aspects culturels dans les relations internationales empêche d'investir valablement dans le développement économique, susceptible d'élever le niveau de vie des populations.
- Dans le cadre actuel de la mondialisation, de la globalisation économique, de l'uniformisation culturelle, ne pas avoir la même langue que la langue dominante, l'anglais, est-ce un avantage ou un inconvénient ?

Il faut avoir ces interrogations constamment à l'esprit quand on travaille pour la francophonie en Haïti, comme je l'ai fait pendant six années à Port-au-Prince de 1995 à 2001, pour l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en résidant constamment dans le pays.

Face à la pauvreté matérielle et au désarroi psychique d'une grande partie de la population haïtienne, y compris les enseignants et étudiants, la francophonie apparaît dès maintenant comme un point d'ancrage pour tous ceux qui ont accès à l'éducation, à la lecture et aux moyens de communication. Mais la moitié de la population est rurale, analphabète et parle uniquement le créole :

- Comment la francophonie peut-elle aider cette fraction de la population ? Par des programmes spécifiques de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ou de l'Agence Internationale de la Francophonie (AIF) ? C'est peu probable car la francophonie institutionnelle consacre ses maigres ressources principalement aux échanges de toutes sortes (bourses, rencontres thématiques, soutien à des actions communes pour produire par exemple des livres et des films, échanges d'expérience...). Ce seront plutôt les programmes de coopération des pays francophones occidentaux qui

pourront valablement répondre à la « misère matérielle » de ces populations.

- Comment le soutien, apporté par la francophonie à la fraction plus éduquée, sera transmis et partagé avec la population la plus démunie ?

Avant de répondre à ces questions, dans un prochain numéro, examinons ce qu'a été l'étonnante histoire de la francophonie dans ce pays, et son actualité.

### L'étonnante histoire de la Francophonie en Haïti

En 2001, une dizaine d'intellectuels haïtiens ont écrit un texte intitulé : *Petit historique de la Francophonie en Haïti – les apports des Haïtiens à la Francophonie*. Envoyé au secrétaire général de l'OIF en poste à cette époque, il n'a pas reçu d'écho positif et il n'a donc jamais été publié officiellement. Vous y découvrirez que **les Haïtiens ont joué un rôle important pour la diffusion et la défense de la langue française**, non seulement dans leur pays et dans la zone d'Amérique, mais aussi dans les instances internationales. En voici quelques extraits.

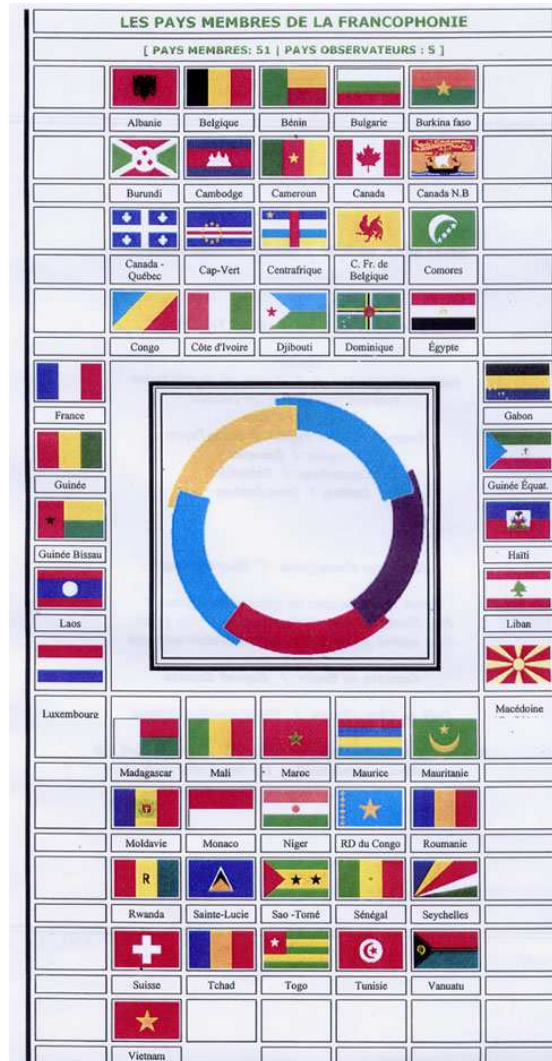
« La Francophonie fait référence à des communautés marquées par des dissemblances ethniques et nationales, mais regroupées par une certaine histoire, souvent liée à la colonisation, mais plus généralement à l'utilisation commune d'une langue, la langue française. Haïti aura été la **première nation au monde à avoir éprouvé cette expérience francophone aux multiples visages**.

Nous sommes au premier janvier 1804, Haïti accède à la souveraineté, après les Etats de l'Union de l'Amérique du Nord (...). Ce premier janvier 1804, sur la place d'armes des Gonaïves, des choix décisifs devaient être arrêtés. Parmi les décisions, l'usage de la langue française considérée comme un « tribut de guerre », s'est naturellement imposé. L'acte d'indépendance et le discours précédant la proclamation, rédigés par Boisrond Tonnerre l'ont été dans la langue de l'ancienne métropole (...). Outre le français, Haïti dispose encore d'une langue, le créole, qu'on persistera pendant longtemps à considérer comme un grossier patois, avant de lui reconnaître et de lui conférer son statut de langue à part entière (c'est en

1987 que la nouvelle constitution a reconnu le créole comme une des deux langues officielles de la république)(...).

Les élites haïtiennes, qui avaient fondé la République d'Haïti, restaient fortement attachées à la culture française. (...) Ils s'étaient soulevés, au nom des principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, contre une poignée de colons qui refusaient de leur reconnaître ces droits. Ces élites « mulâtres » revendiquaient donc la culture française comme patrimoine. Ils adoptèrent bien vite pur la république qu'ils avaient fondée le 9 mars 1807, une administration publique, des systèmes judiciaire et éducatif très proche de ceux de la France. (...).

En raison d'un embargo de fait de plus de quarante années (jusqu'en 1850 environ), Haïti a d'abord vécu dans un isolement presque total (...). Cependant, il semble que ce soit aux environs de 1864, année de la signature du concordat



entre le gouvernement haïtien et le Saint Siège, que les relations entre Haïti et la communauté internationale prennent un contour plus formel (...). C'est vers cette époque encore que les rapports entre les Etats haïtiens et français acquièrent un plus grand dynamisme, instituant dès lors une étape quasi moderne des pratiques institutionnelles de la Francophonie telles qu'elles se développent de nos jours. Plusieurs écoles congréganistes s'établissent alors en Haïti (...). Pendant plus d'un siècle, ces établissements ont perpétué cette tradition scolaire française.

Les gouvernements de Geffrard (1859-1867) et de Salomon (1879-1888) entretiennent avec la France de véritables relations de coopération (...) pour la formation des cadres, dans des domaines aussi variés que l'armée et l'enseignement classique et professionnel (...).

Au cours du XIX siècle de nombreux contacts eurent lieu entre les écrivains haïtiens et français, notamment Lamartine et Victor Hugo.

Sous le choc de l'occupation américaine, la francophonie, dans ce pays, connut une revitalisation surprenante ; les élites haïtiennes se servirent de la langue française comme un instrument de résistance et de libération. Dans les années 1950 et même au-delà, les intellectuels haïtiens, comme Dantès Bellegarde et Emile St Lot, ont toujours fait valoir dans les plus hautes instances internationales (SDN, ONU), la spécificité de la culture et de la langue française. De même les Haïtiens expatriés dans les pays africains, au Québec et dans les états des Caraïbes n'ont cessé de défendre cette langue dans les communautés d'accueil et même aux Etats-Unis (...).

Jusqu'à maintenant, des grands écrivains comme Jacques Roumain, Jacques Stephen Alexis et des dizaines d'autres ont inlassablement questionné leur environnement, traité leurs tourments, livré leurs angoisses à travers ce médium que constitue le français (...). Quelques décennies plus tard l'écrivain René Desprestre fera écho dans son livre *Le métier à métisser* (1998) : 'la langue française servirait, dans mes travaux et mes jours, à métisser les îles et les golfes de mon imaginaire'.

En dépit donc, d'une tradition francophone indéniable que personne ne songerait à lui contester, (...) **l'avenir de la francophonie dans ce pays est marqué par de terribles incertitudes**. En effet, dans les années 60, de nombreux Haïtiens de toutes classes sociales, mais particulièrement des cadres et des intellectuels, ont été obligés de fuir leur pays où la dictature et la répression leur déniaient toute existence réelle ; **la francophonie a largement bénéficié de cet apport de compétences haïtiennes dans de nombreux pays, mais dans le même temps c'est le développement du pays qui en pâtissait** (...).

Si la croissance démographique de la société haïtienne et la « massification » du système scolaire qui a suivi, ont contribué à une expansion de l'image de cette langue, (...) les institutions mises en place aux environs de 1960 par l'Etat ou par des particuliers, n'arrivent pas à satisfaire ni en quantité, ni en qualité cette demande populaire. De plus, l'élite traditionnelle est confrontée aux réalités économiques et linguistiques plus attractives qui l'éloignent progressivement des pratiques francophones. La majorité des enfants de la bourgeoisie et des couches moyennes privilégiées, reçoit sa formation universitaire en Amérique du Nord.

L'Organisation Internationale de Francophonie, se doit de réagir, car Haïti risque à plus ou moins long terme, d'être rayée de la carte de cette communauté à laquelle elle est si

fièrement attachée. L'OIF peut reformuler sa politique, en harmonie avec celle des gouvernements successifs qui prennent en charge le destin de cet Etat et de cette nation. Elle se doit d'imaginer des actions dynamiques de grande ampleur, adaptées aux réalités linguistiques actuelles, mais aussi à la terrifiante réalité sociologique (niveau de PNB – analphabétisme). C'est à ce prix que l'OIF pourra permettre à ce pays de conserver ce « rôle de phare de la francophonie » que des circonstances historiques exceptionnelles lui ont dévolu depuis près de deux cents ans.

Paul Vermande – Port-au-Prince , 4 août 2001  
Nouvelles images d'Haïti n° 40, novembre 2005

### Éléments de réflexion du Père Jean-Marcel LOUIS



Lors des Premières Rencontres Départementales du 15 novembre

Le thème retenu par le Conseil Général était : " Quel accompagnement des acteurs pour une solidarité internationale durable ?".

Au XXème siècle, la solidarité internationale est passée d'une logique de générosité à une logique partenariale. Comment répondre à une demande

effective des populations partenaires en les impliquant durablement dans les projets ?

#### Comment impliquer les populations bénéficiaires ?

- Demande résultant d'un besoin ressenti par les populations : volonté d'affronter un présent mais ayant surtout caractère de préparer l'avenir dans l'objectif d'une amélioration de la qualité de vie tenant compte de l'individu membre d'une communauté dans un environnement à protéger.

Dans le cadre des projets, souvent on a tendance à privilégier communauté sur individu, or ce genre d'attitude risque de ramollir le dynamisme. Alors il faut équilibrer entre les intérêts individuels et ceux communautaires ou collectifs.

- Projet préparé et formulé par les populations bénéficiaires avec l'appui technique de cadres dont la présence est nécessaire pour définir les limites du projet.

- Sensibilisation et motivation par le noyau émetteur des idées pour une mobilisation de la population. Cette participation communautaire et collective de la population bénéficiaire, comme FONHSUD l'a expérimenté, devra déboucher sur une appropriation du projet sans laquelle tout projet quoi qu'il coûte en terme de débours et d'investissement restera une œuvre artistiquement montée pour plaire dans les premiers moments sans pour autant gagner le cœur et la volonté des populations. Dans ce cas un tel projet court le risque d'être accueilli dans les premiers temps et non approprié même si le projet en soi est vecteur de bien de profits qui seront éphémères.

- Nécessité d'une participation financière nette à la hauteur des capacités des bénéficiaires selon leur niveau de vie dans un premier temps.

Est nécessaire aussi la participation active des bénéficiaires dans la gestion du projet devant aboutir à l'autonomie des compétences en terme d'acquisition de nouvelles

connaissances et à l'autonomie personnelle et l'amélioration visible des conditions de vie des bénéficiaires. Ce que les gens recherchent à travers un projet c'est davantage des fruits qui durent dans le temps et qui transforment la qualité de vie qu'une manne offerte pour un certain temps

### Apport des partenaires du Nord

- Apport financier à la hauteur de l'appui conclu.
- Apport de plus d'humanité : c'est l'action d'un homme par un homme, et non pour un homme ou à côté d'un homme, mais, avec un autre homme.

Cet apport d'humanité demandera un déplacement non nécessairement physique mais un déplacement en soi et de soi pour comprendre l'autre dans son altérité propre avec ses différences et ses capacités d'action.

- Faire découvrir l'interconnexion entre les projets envisagés ou à entreprendre. Par exemple est-il possible de plancher sur la production sans envisager un marché pour écouler les produits ? Est-il possible d'augmenter la production des céréales sans envisager un moulin à moulin à moudre les grains ? Est-il possible d'implanter le moulin sans penser aux pièces de rechange ou au technicien qui soit chargé de le réparer en cas de panne ? D'où une vision globale de développement.

- Tenir compte de l'équité du genre dans une action sur un milieu. Quel type de personnes, femmes ou hommes sont les piliers de tel type d'action envisagé ?

- Appui logistique conforme au milieu mais en lien avec le développement des outils mis en place avec la technologie moderne.

### Evaluation des résultats

- Monter une équipe d'évaluation intermédiaire, c'est-à-dire par phase du projet comprenant si possible un membre du partenaire du Nord ou son délégué sur le terrain ainsi que des membres bénéficiaires en lien avec les collectivités territoriales, leur structure reste un moyen de droit de regard pour assurer la sécurité des biens publics. En fin de projet, cette équipe deviendra comité de supervision et de suivi accompagnant un comité d'entretien ou de production ou de rentabilisation

- Monter un comité de gestion travaillant à l'autonomie financière, technique et logistique du projet pour un suivi envisagé selon les capacités des forces et potentialités existant sur le terrain.

- Pas une sortie brutale des partenaires du Nord mais un suivi à distance par échanges qui deviendront laboratoires d'analyses pour les partenaires du nord ne coupant pas les ponts tout en retirant leur appui financier. Ce n'est pas une infantilisation des bénéficiaires mais une considération du droit d'adulte capable d'apporter aussi sa participation après avoir été accompagné.

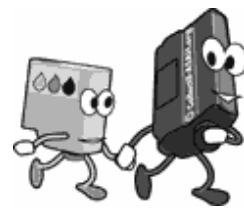
P. Jean Marcel Louis

Nouvel Lakay est imprimé gracieusement par la société Dupligratic 5 allée des deux Châteaux – 77090 Bussy Saint Georges – 01 64 66 20 02  
dupligratic@dupligratic.fr

## Opération Cartouches solidaires

Afin d'accroître ses capacités de financement, Désir d'Haïti a décidé de rejoindre le Collectif Recyclage solidaire. Il s'agit de collecter les cartouches d'imprimantes laser ou jet d'encre usagées en vue de leur recyclage. En France, près de 190 millions de cartouches sont consommées par an ! Seuls 20 % de ces déchets facilement valorisables sont recyclés.

L'Association au Service de l'Action Humanitaire (ASAH) a créé un réseau national de collecte. Composé exclusivement d'associations humanitaires, l'ASAH créée en 1996 se charge de valorisation des cartouches usagées auprès des recycleurs. Les sommes collectées, 11 000 € en 2003 et plus de 30 000 € en 2004 sont reversées aux associations collectrices pour 60 %, les 40 % restant finançant la promotion et la gestion de l'association.



Tout le monde peut participer à ce geste écologique et solidaire, particuliers, entreprises, collectivités locales, en donnant ses cartouches à Désir d'Haïti qui se chargera de leur collecte. Plus le nombre de cartouches sera important, plus l'association sera financée, alors, **ne jeter plus vos cartouches, donnez-les.**

## Nouvelle émission de radio



Depuis le 7 janvier, **Radio RGB 99,2 FM**, station de radio associative et locale, basée à Créteil, accueille tous les **samedi après-midi de 14h à 16h** l'émission **Bienvenue en Haïti**. L'objectif principal de l'émission est de mieux faire connaître Haïti aux jeunes nés en France et aux autres communautés au travers de l'histoire, de la culture et d'informations pertinentes. L'émission aura lieu en français et créole, les deux langues officielles d'Haïti. Bernadette MACEUS et Wilkenson Pierre-Louis en sont les co-animateurs.

### Recette pain patate

- Eplucher et râper une livre de patates (douce) crues;
- Ajouter une belle figue (banane bien mûre);
- Mélanger patate et figue;
- Verser sur le tout un verre de lait (vache ou évaporé);
- Sucre au goût;
- Epicer avec muscade, poudre de cannelle, zeste de citron, vanille, au choix, une cuillerée à café de beurre ramolli, une grande cuillerée d'huile, poussière de sel et poivre ;
- Malaxer, verser dans un moule graissé, faire cuire au four 250°, une heure. A surveiller.

## BULLETIN D'ADHESION

NOM : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Courriels : \_\_\_\_\_

J'adhère à l'association<sup>1</sup> ..... 16 €

Je fais un don de<sup>1</sup> ..... €

Ci-joint un chèque de ..... €

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de Désir d'Haïti à :

Madame Cécile LIMOSIN

89 Avenue Gastellier - 77120 Coulommiers.

<sup>1</sup> :60% est déductible dans la limite de 20% du montant net imposable au-delà de 20%, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes.